

**CAMPING LAC DE PEYROLLES
PEYROLLES EN PROVENCE**

-

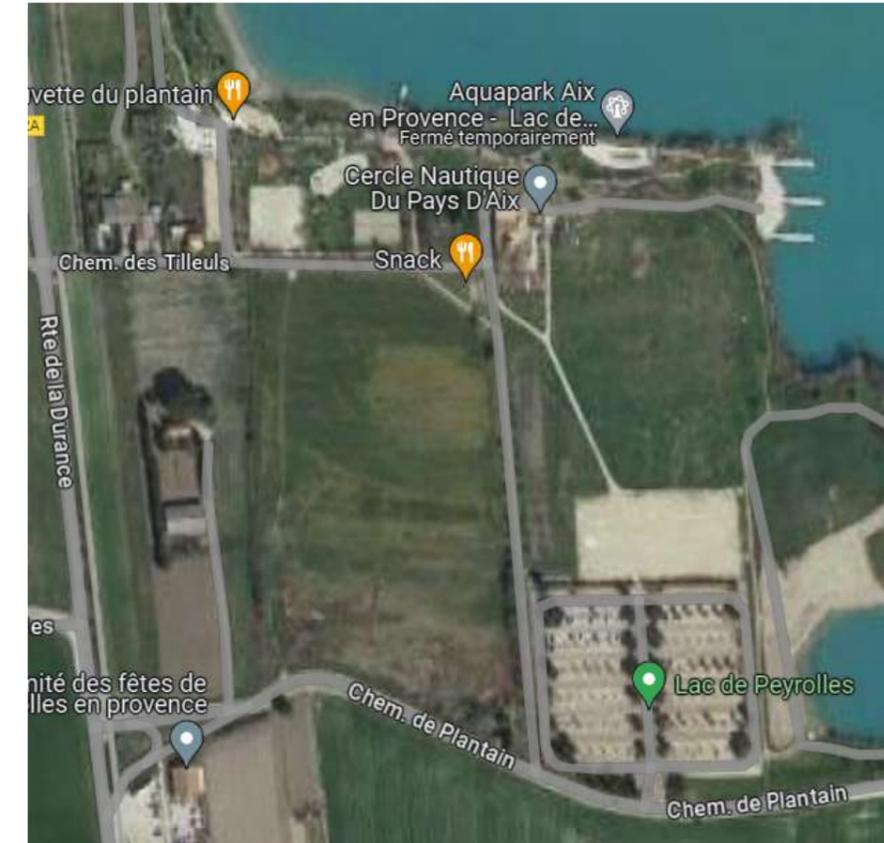
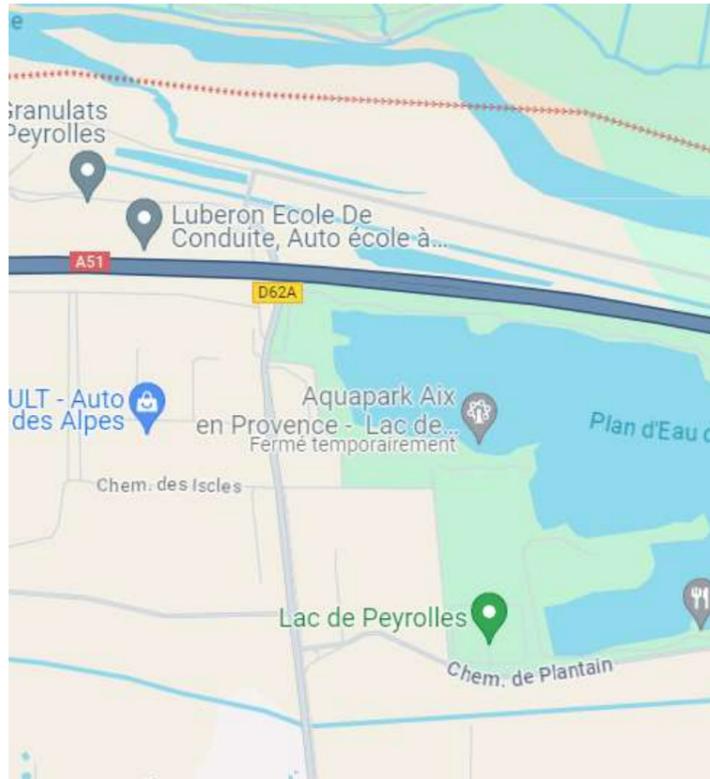
**PERMIS D'AMENAGER
NOTICE VRD**

Février 2024

PRESENTATION DE L'OPERATION

SITUATION

L'opération est située sur la commune de Peyrolles en Provence, en bordure du plan d'eau de Plantain, chemin de Plantain, commune de Peyrolles en Provence



SITUATION

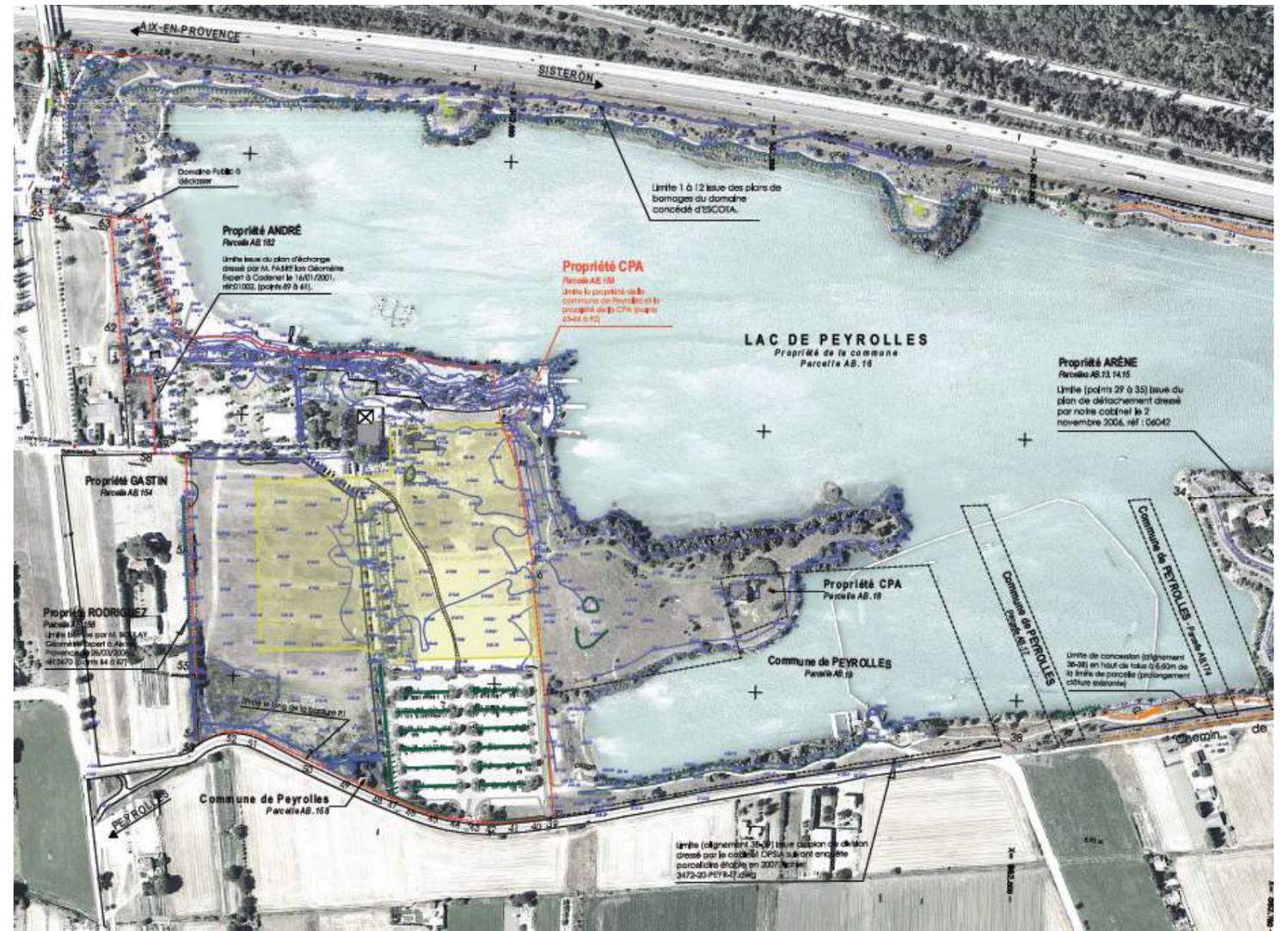
VUES AERIENNES



ENTREE DU SITE CHEMIN DE PLANTAIN



PLAN DE MASSE ETAT DES LIEUX



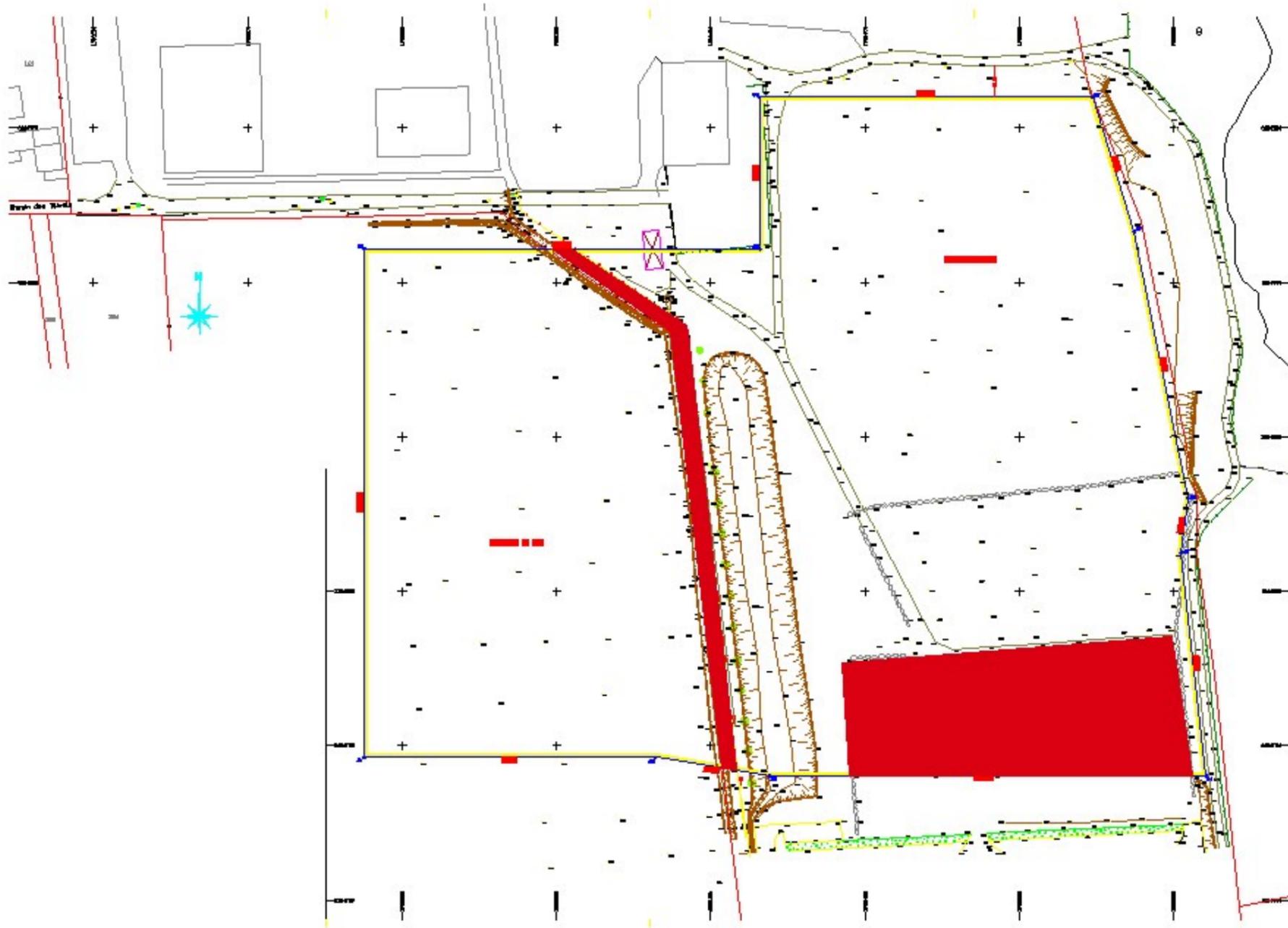


PLAN DE MASSE PROJET

GESTION DES EAUX PLUVIALES

DETERMINATION DES SURFACES

ETAT ACTUEL



SURFACES ETAT ACTUEL

	TYPOLOGIE	NATURE	SURFACE	C	SURFACE ACTIVE	SURF. AMENAGEE	SURF. IMPER.
	VOIRIE / PARKINGS	ENROBES / DIVERS	5 400 M2	0.95	5 130 M2	5 400 M2	5 400 M2
	ESPACES VERTS	ESPACES VERTS	44 595 M2	0.2	8 919 M2		
			49 995 M2	0.28	14 049 M2	5 400 M2	5 400 M2

ETAT PROJETE

re 2D]



SURFACES ETAT PROJETE

	TYPOLOGIE	NATURE	SURFACE	C	SURFACE ACTIVE	SURF. AMENAGEE	SURF. IMPER.
	BATIMENTS	TOITURES / TERRASSES	1 720 M2	1	1 720 M2	1 720 M2	1 720 M2
	VOIES PRINCIPALES	ENROBE	4 683 M2	0.95	4 449 M2	4 683 M2	4 683 M2
	VOIES SECONDAIRES	STABILISE	2 170 M2	0.7	1 519 M2	2 170 M2	
	CHEMINS PIETONNIERS	STABILISE	1 248 M2	0.7	874 M2	1 248 M2	
	PARKINGS PERMEABLES	DALLES ALVEOLAIRES REPLISSAGE MINERAL	2 374 M2	0.6	1 425 M2	2 374 M2	
	SPORT / JEUX / DETENTE	DIVERS	730 M2	0.8	584 M2	730 M2	
	PISCINES ET ABORDS		1 959 M2	1	1 959 M2	1 959 M2	1 959 M2
	PARCELLES	ESPACES VERTS	22 869 M2	0.2	4 574 M2		
	ESPACES VERTS	ESPACES VERTS	12 242 M2	0.2	2 449 M2		
			49 995 M2	0.39	19 551 M2	14 884 M2	8 362 M2

DETERMINATION DES DEBITS DE POINTE ETAT ACTUEL

DEBIT DECENNAL

$$1,296 \times 0,02 \times 0,21 \times 0,28 \times 1,14 \times 1,4 \times 0,83 = 0,1766 \text{ m}^3/\text{s}$$

DEBIT ANNUEL

$$0,804 \times 0,02 \times 0,26 \times 0,28 \times 1,18 \times 1,41 \times 0,8 = 0,0852 \text{ m}^3/\text{s}$$

DETERMINATION DES VOLUMES DE RETENTION

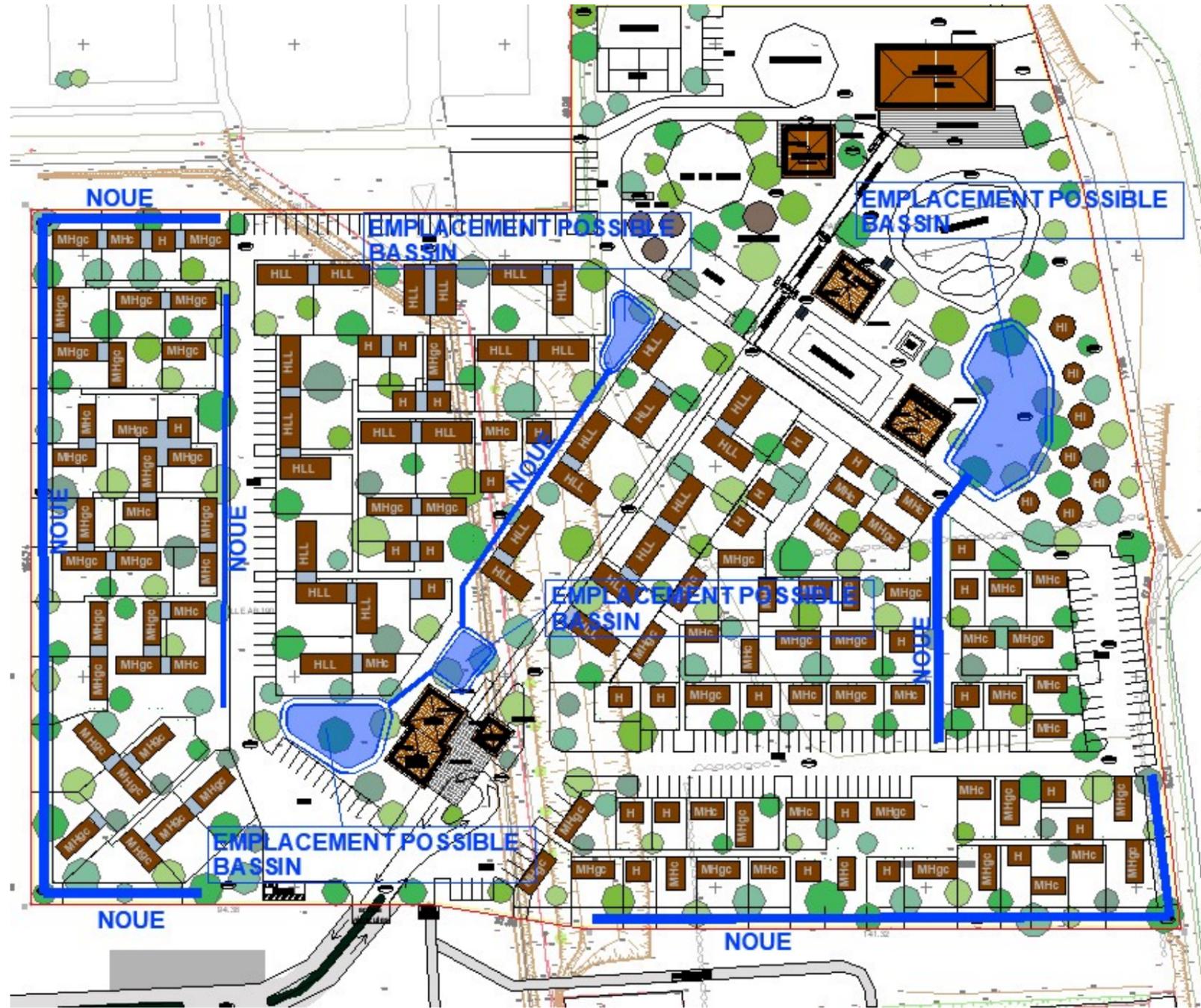
RATIO

	100 L/M2	80 L/M2	50 L/M2
SURFACE ACTIVE : 19 551 M2	1 955 M3	1 547 M3	967 M3
SURFACE AMENAGEE : 14 884 M2	1 484 M3	1 190 M3	723 M3
SURFACE IMPERMEABILISEE : 8 362 M2	836 M3	669 M3	418 M3

METHODE DES PLUIES (PLUIE DECENNALE / DEBIT DE FUITE = DEBIT DE POINTE ANNUEL DE L'EXISTANT)

CALCUL DU VOLUME UTILE DU BASSIN DE RETENUE PAR LA METHODE DES PLUIES			
1	AFFAIRE	CAMPING PEYROLLES	
2	NOM DU BASSIN DE RETENUE	RETENTION	
3	CARACTERISTIQUES PLUVIOMETRIQUES REGIONALES		
	Pluies de la région III		
	Période de retour choisie :	10 ans	
	Courbes de Montana (courbe enveloppe des précipitations)		
	$I = axt^b$ avec	pour $t < 120$ mn	a = 6,10 b = -0,44
	I : intensité de pluie en mm/mn	pour $t > 120$ mn	a = 27,50 b = -0,76
	t : durée de la pluie en mn		
4	CARACTERISTIQUES DU BASSIN VERSANT COLLECTE		
	Surface du bassin versant	5 ha	
	Coefficient d'apport	0,38	
	Surface active	1,41 ha	
	Longueur du bassin versant	200 m	
	Pente moyenne du bassin versant	0,01 m/m	
5	CARACTERISTIQUES DU BASSIN DE RETENUE		
	Débit de fuite = 13 l/s	0,08 m ³ /s	
	Débit de vidange constant (vanne de régulation)		
	Calcul du volume utile par la METHODE DES PLUIES		
	Formule de pluie utilisée	$I = axt^b$	t < 120 mn a = 6,10 b = -0,44
	Débit de fuite	0,08 m ³ /s	Hauteur de la pluie critique : 89 mm
	Durée de pluie critique	120 mn	Volume total ruisselé 1256 m ³
	Volume utile de la retenue	680 m³	Volume évacué pour t critique 576 m ³
	Coefficient majorateur pour non constance du débit de fuite c =	1	Volume à stocker 680 m ³
			Durée de vidange approximative 10 h
	Volume total de la retenue	680 m³	

MAJORATION POUR PLUIE CENTENNALE : V100 = 2.05 x V10 = 1360 M3



RACCORDEMENTS AUX RESEAUX (HORS RESEAU EP)

Réseau EU : Création d'un réseau EU interne au site, permettant le raccordement de chaque emplacement et de l'ensemble des bâtiments du site, mise en place d'équipements spécifiques tels que le bac à graisses pour traitement des EU de cuisines, raccordement vers réseau public Chemin des Tilleuls, **en coordination avec « Eaux de Marseille »**.

A noter que les fils d'eau du réseau existant au niveau du ou des points de raccordement, inconnus à ce jour, détermineront la possibilité ou l'impossibilité de réalisation d'un réseau gravitaire. En cas d'impossibilité, un poste de relevage sera mis en place.

Réseau AEP : Compteur général AEP en limite de propriété, Chemin des Tilleuls, **en coordination avec « Eaux de Marseille »**. Réseau interne de desserte de chaque point de livraison (Bâtiments, emplacements)

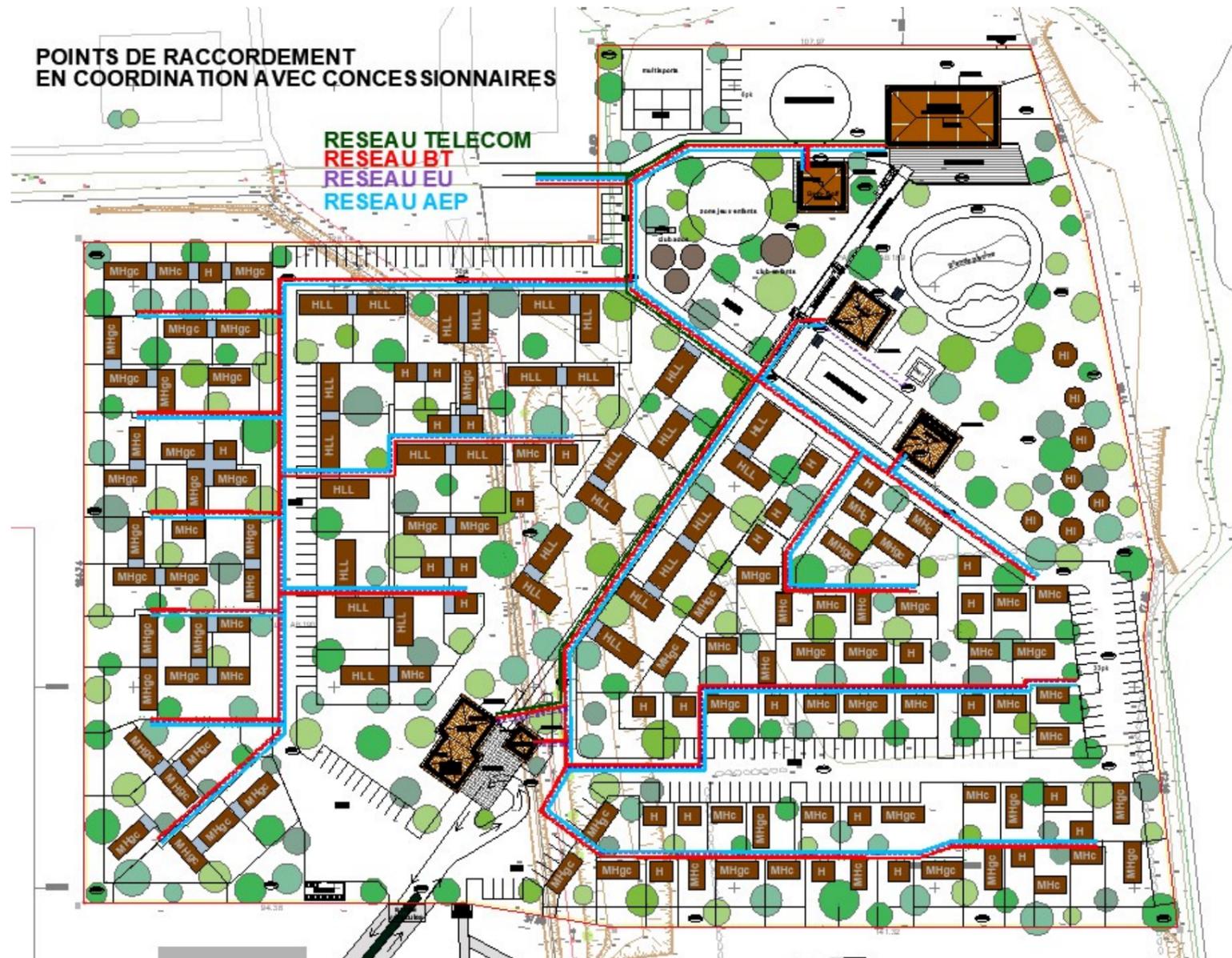
Ce réseau distribuera également les différents équipements de défense incendie à mettre en place sur le site, **en coordination avec les SDIS**

Réseau Arrosage : Compteur arrosage, en limite de propriété, au niveau de l'entrée de l'opération, Chemin des Tilleuls **En coordination avec « Eaux de Marseille »**

Réseau BT : Alimentation BT en limite de propriété au niveau de l'entrée de l'opération, Chemin des Tilleuls. **En coordination avec « ENEDIS »**. Réseau interne de desserte de chaque point de livraison (Bâtiments, emplacements)

Réseau Télécom / Fibre : Alimentation en limite de propriété au niveau de l'entrée de l'opération. **En coordination avec « ORANGE » et Opérateurs fibre**, Réseau interne de desserte de chaque point de livraison (Bâtiments, emplacements)

SYNOPTIQUE DU RACCORDEMENTS AUX RESEAUX / RESEAU EU INTERIEUR



DT AUPRES DES SERVICES CONCESSIONNAIRES

TABLEAU RECAPITULATIF



TABLEAU RÉCAPITULATIF

DT - 2023110304983D46

LANGLOIS ETUDE INGENIERIE/CHIARA INGENIERIE SARL - LANGLOIS ETUDE INGENIERIE/CHIARA INGENIERIE SARL - PIERRE CHAMOUX



Réf. travaux 310802966	Créé le 03/11/2023 Débute le 01/04/2024 Durée : 365 jours	Retrouvez votre tableau récapitulatif, vos plans et un outil de mesures sur l'application Dict.fr Mobile	
Chemin de Plantain 13860 PEYROLLES EN PROVENCE			

Exploitants

Commune de Peyrolles en Provence - KRAMER philippe Hotel de ville - chateau du roy rene 13800 Peyrolles FRANCE	***		EN ATTENTE
0442578971 0018038487 0618038487 dst@mairie-peyrollesenprovence.fr			
<u>DT 418239494</u> Envoyé le 03/11/2023			
ENEDIS-DRPADS-PROVENCE ALPES DU SUD-E CHEZ PROTYS P0126, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 France	***		EN ATTENTE
0442295098 0181624701 0176614701 1902.ENEDIS@demat.protys.fr			
<u>DT 418239498</u> Envoyé le 03/11/2023			
AIF/CCITI - OSTYN Gilles Cellule ITER Itinéraires Gros Gabarits, TSA 70011 chez sogelink 69134 DARDILLY CEDEX France	***		EN ATTENTE
0442257406 0680781588 0442257406 oea-cadarache@demat.sogelink.fr			
<u>DT 418239497</u> Envoyé le 03/11/2023			
ASA DU CANAL DE PEYROLLES - MICHALOT Julien 14 , Boulevard des écoles 13810 LE PUY SAINTE REPARADE FRANCE	***		EN ATTENTE
0442619802 0671221838 0671221838 asa.peyrolles@orange.fr			
<u>DT 418239496</u> Envoyé le 03/11/2023			
ASA DU CANAL DE PEYROLLES - MICHALOT Julien 14 , Boulevard des écoles 13810 Le Puy Sainte Réparade FRANCE	***		EN ATTENTE
0442619802 0671221838 0671221838 asa.peyrolles@orange.fr			
<u>DT 418239493</u> Envoyé le 03/11/2023			
Orange J1 Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX France			EN ATTENTE
0497461800 0810300111 FT06J1.FTO@demat.protys.fr			
<u>DT 418239499</u> Envoyé le 03/11/2023			
SOCIETE EAUX MARSEILLE - DIONISI Bruno Agence dAIX en PROVENCE, 78 Boulevard LAZER CS 90321 13305 MARSEILLE CEDEX 10 France			EN ATTENTE
0491576784 0989394050 0491006718 dict.ab@eauxdemarseille.fr			
<u>DT 418239495</u> Envoyé le 03/11/2023			

Récépissé de DT / Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

<input checked="" type="checkbox"/> Récépissé de DT <input type="checkbox"/> Récépissé de DICT <input type="checkbox"/> Récépissé de DT/DICT Conjointe	Destinataire Dénomination : SAS NOA Complément / Service : Pierre CHAMOUX Numéro / Voie : Parc Saint Lambert Lieu-dit / BP : Code Postal / Commune : 13400 AUBAGNE Pays :
---	--

N° consultation du téléservice : 2023110304976095 Référence de l'exploitant : 202311-028346 N° d'affaire du déclarant : 310802965 Date de réception de la déclaration : 03/11/2023 17:30:10 Emplacement des travaux : Chemin de Plantain Commune où sont prévus les travaux : PEYROLLES EN PROVENCE	Coordonnés de l'exploitant Raison sociale : EAUX DE MARSEILLE - Agence d'AIX en PROVENCE Personne à contacter : Marie Ange AMPHOUX Numéro / Voie : 78 Boulevard LAZER Lieu-dit / BP : CS 90321 Code Postal / Commune : 13395 MARSEILLE Cedex 10 Tél : 0491576015 Fax : 0491576570
--	--

Eléments généraux de réponse

Les éléments que vous nous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux / ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : ___m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe).

Catégorie de réseaux/ouvrages (voir liste des catégories au verso) : **EA EU**

Modification ou extension de nos réseaux/ouvrages
 Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
 Réalisation de modifications en cours de notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tel : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons

Emplacement de nos réseaux/ouvrages

Les plans de localisations sont joints
 Référence : _____ Echelle : 1/200 Date d'édition : _____ Sensible _____ Profondeur mini : _____ cm
 NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans
 Plan au 1/200 sur format A0, correspondance avec la barre d'échelle à vérifier après impression.

Réunion sur chantier pour réaliser la localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : ___/___/___ à ___h
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage
 (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation)*
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement*.
 * pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des coupes techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité
 Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseau-et-conseils.org.
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

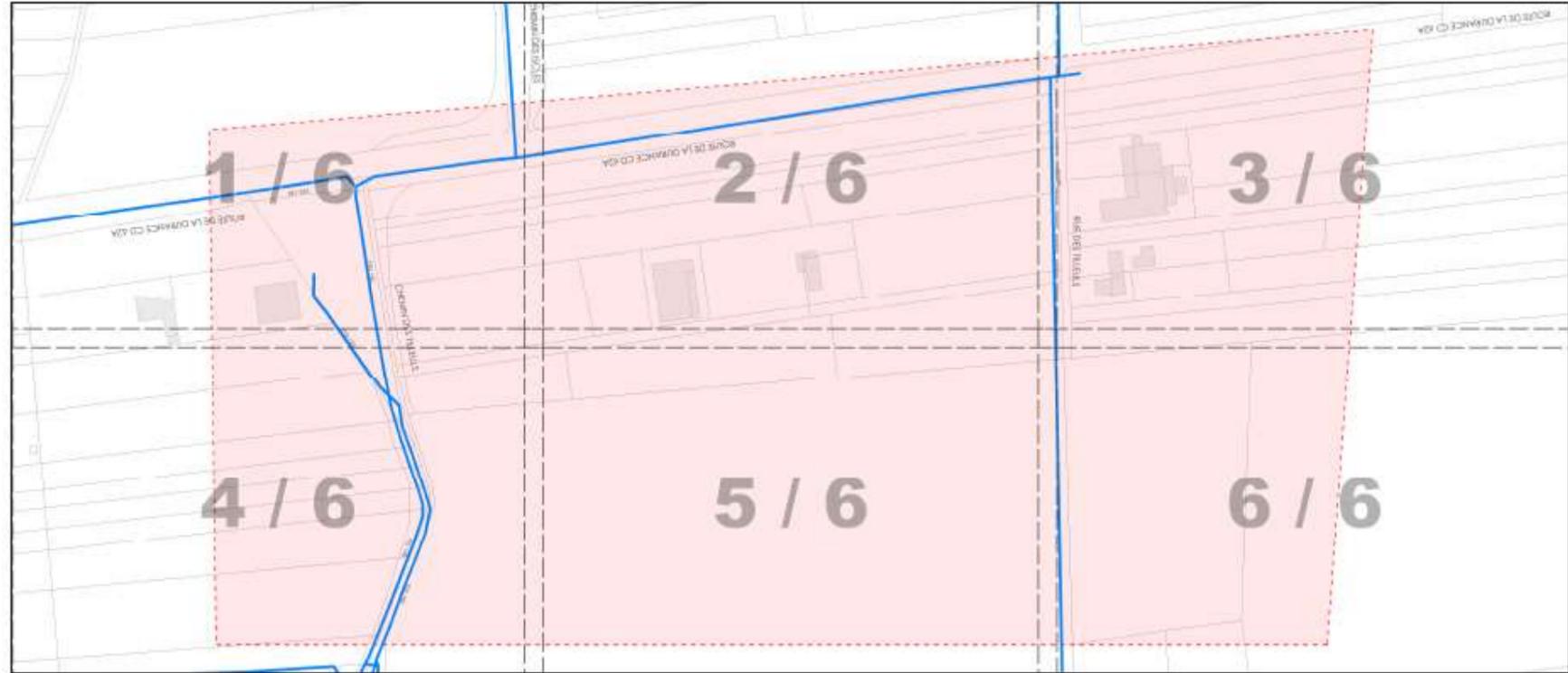
SE REPORTER AUX DOCUMENTS JOINTS
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages spécifiques :
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est possible impossible
 Pour les mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité
 Voir la liste des dispositifs en place dans le document joint Voir la localisation sur le plan joint Aucun dans l'emprise

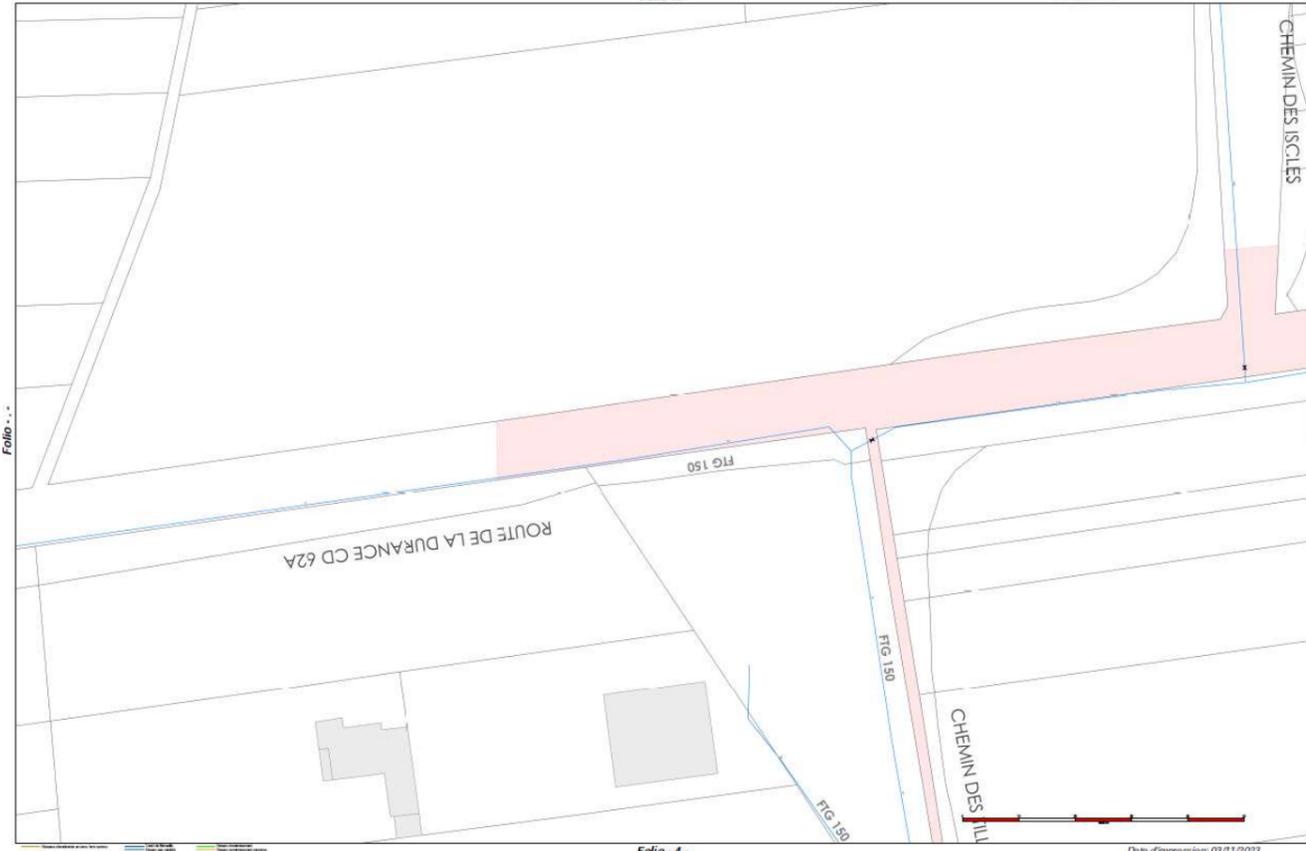
Cas de dégradation d'un de nos ouvrages
 En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0969 394 050
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112)

Responsable du dossier Nom : _____ Désignation du service : _____ Tel : _____	Signataire Nom : Marie Ange AMPHOUX Signature : _____ Date : 03/11/2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 7
---	--

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

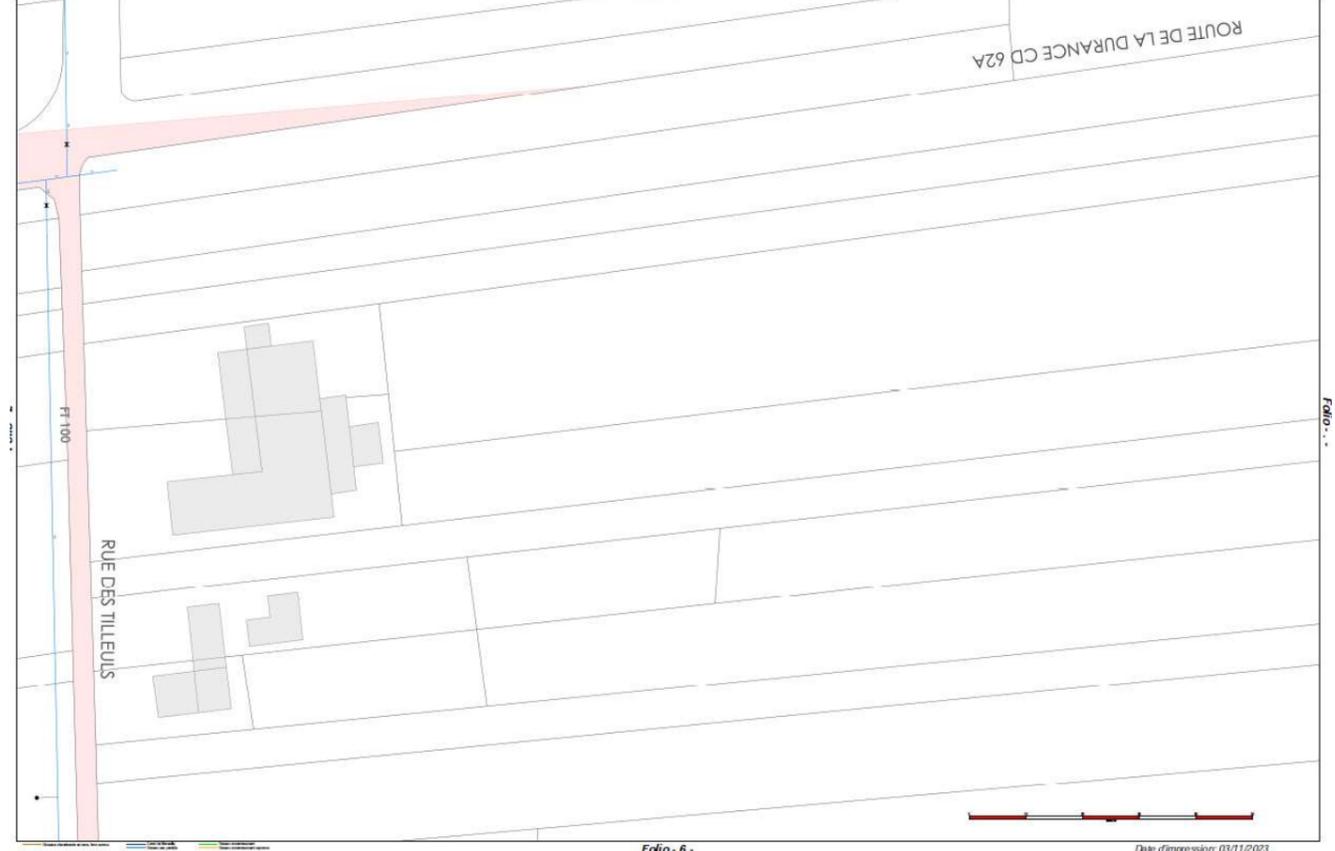


SYMBOLES EAU	
SYMBOLES	DESIGNATION
	BOITE LAVAGE, BORNE, MONETIQUE
	BORNE BIHECTOMETRIQUE
	BOUCHE INCENDIE
	BUTEE
	CAPTEUR NIVEAU
	COMPTEUR, JAUGE, JMC, ROBINET, JAUGE, ASSAINISSEMENT
	CONE
	DETENDEUR
	DEVERSOIR
	FONTAINE
	FONTAINE_200
	VENTOUSE
	MONOMAR, HYDROSTAB
	POTEAU INCENDIE ou POTEAU INCENDIE PRIVE
	FORAGE, PUIT, RESEAVOIR, RPC, SOURCE, DECANTEUR, BACHE
	SECTO, STATION, MESURE, DEBI
	STATION, CHLORATION
	STATION, MESURE, CHLORE
	STATION, POMPAGE, SURPRESSEUR
	USINE
	VANNE
	VANNE_ARROSEGE_CANAL
	VANNE_AUTRE
	VANNE_CANAL
	VANNE_CHAMBRE
	VANNE_FERMEE
	VIDANGE



Folio - 4 -

Date d'impression: 03/11/2023



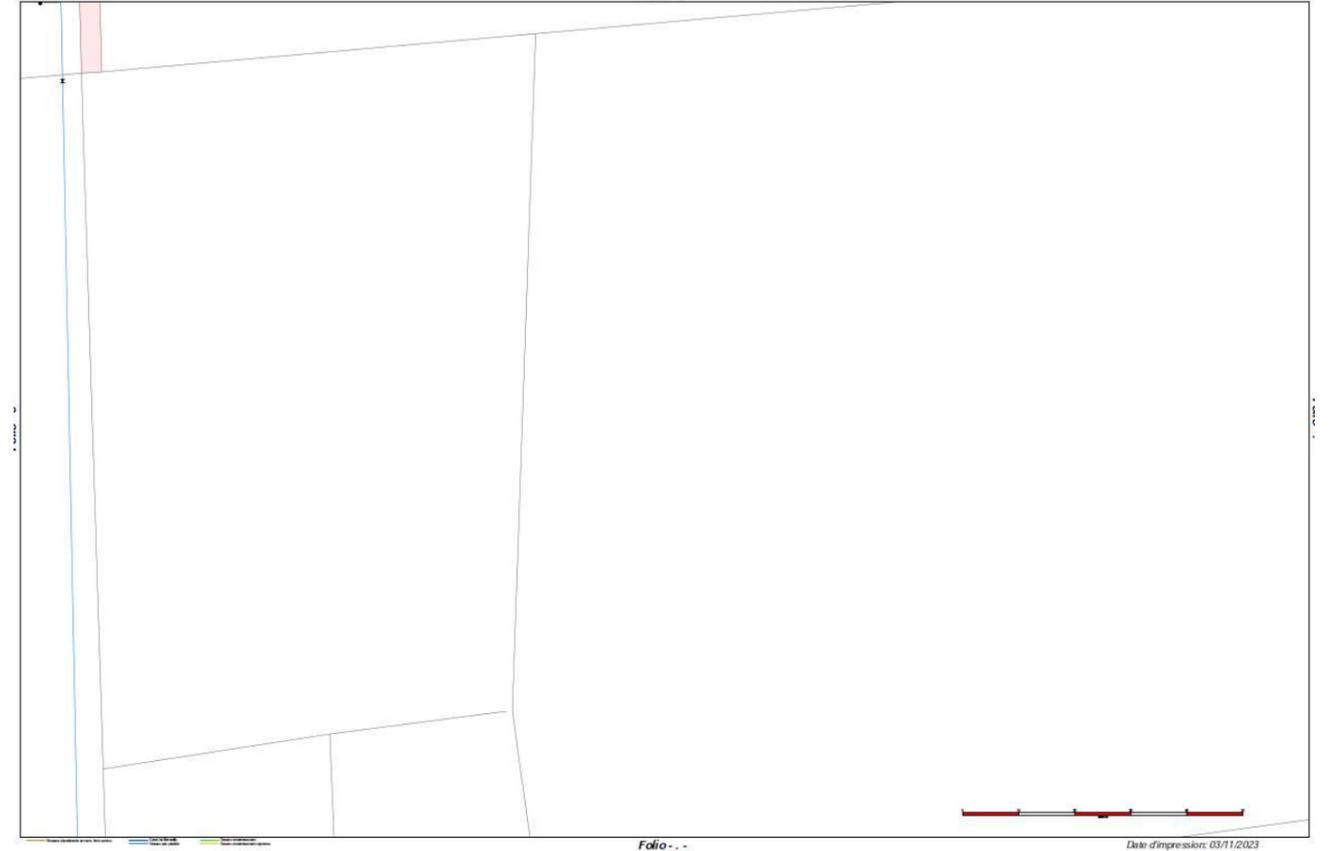
Folio - 6 -

Date d'impression: 03/11/2023



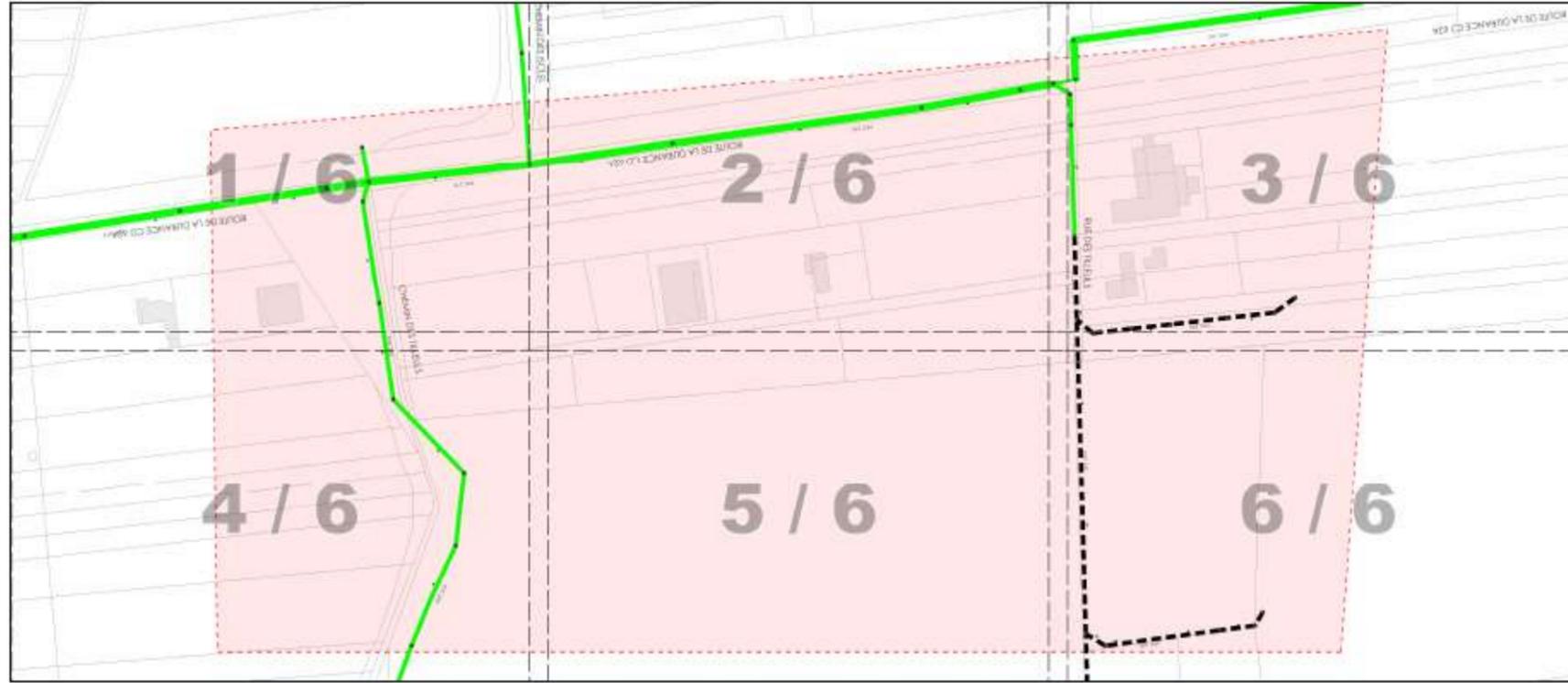
Folio - - -

Date d'impression: 03/11/2023

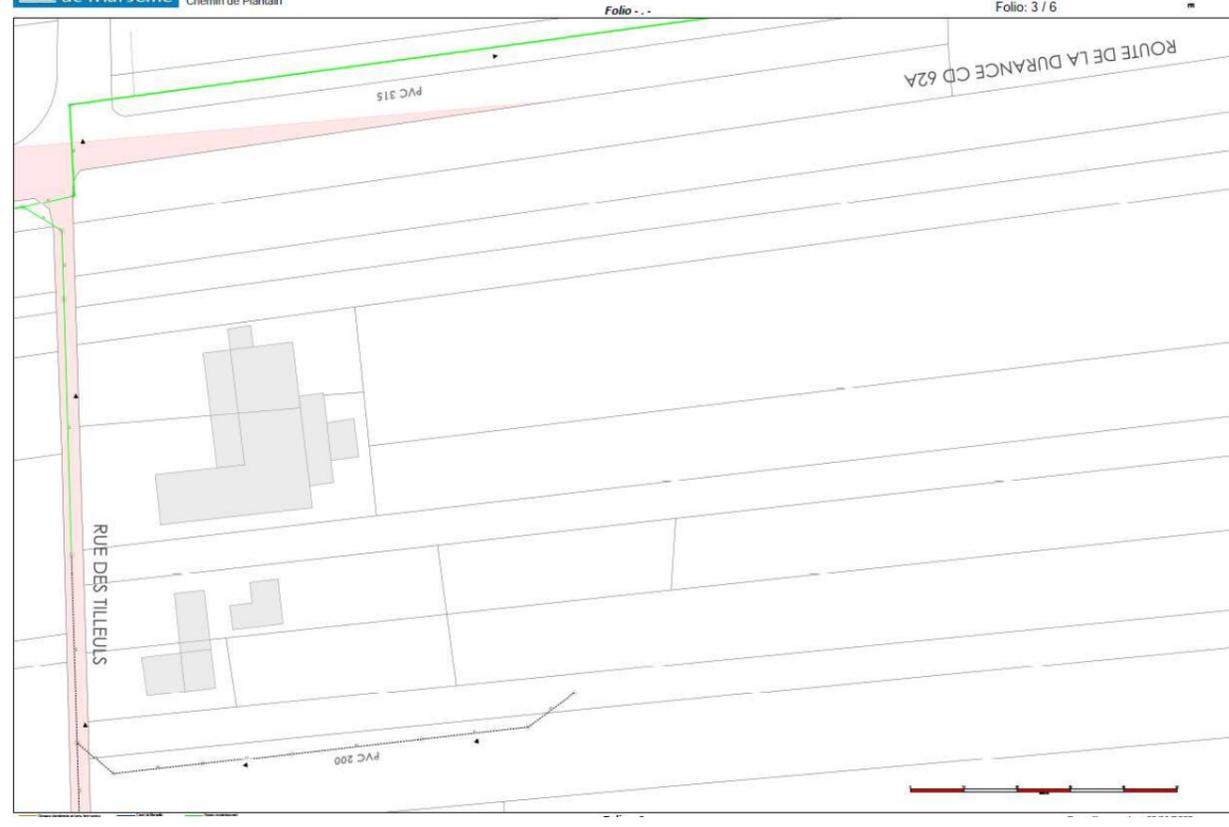
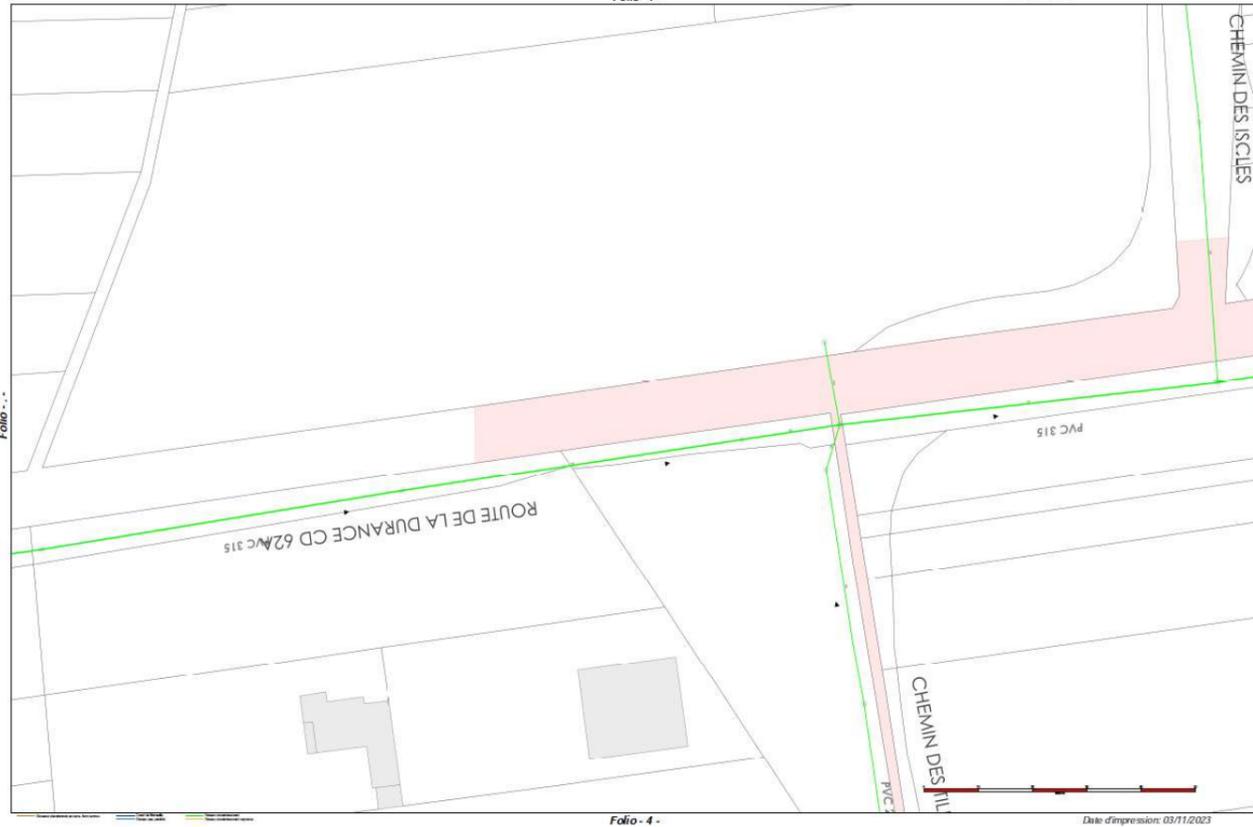


Folio - - -

Date d'impression: 03/11/2023



SYMBLES ASSAINISSEMENT	
SYMBLES	DESIGNATION
	AVALOIR
	BACHE
	BASSIN_ORAGE, STATION_RELEVAGE
	CLAPET
	CLOCHE
	CONE
	DEGRILLEUR
	VIDANGE, DEVERSOIR
	REGARD FICTIF
	GRILLE
	INTRO_TORPILLE
	PLAQUE_PLEINE
	REGARD
	REGARD_GRILLE
	TE_CURAGE
	USINE
	VANNE
	VENTOUSE
	SECTO_STATION_MESURE_DEBI

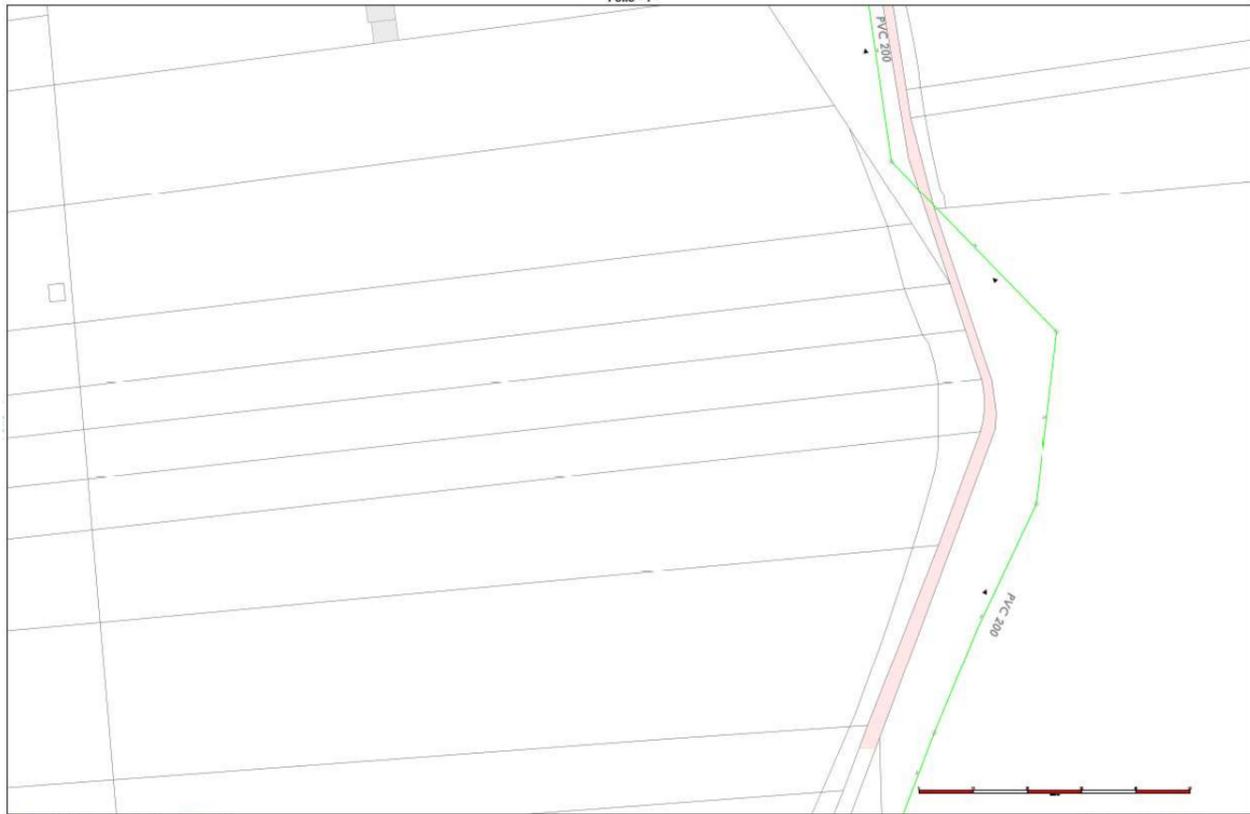


Réseau d'assainissement

CLASSE DE PRECISION : **Classe C**

Folio - 1 -

Format A0
Echelle: 1 : 200ème
Folio: 4 / 6



Folio - 1 -



Format A0
Echelle: 1 : 200ème
Folio: 5 / 6



Réseau d'assainissement

CLASSE DE PRECISION : **Classe C**

Folio - 5 -



Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail (Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)



Destinataire

Récépissé de DT
 Récépissé de DICT
 Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : LANGLOIS ETUDE INGENIERIE/CHIARA INGENIERIE
Numéro / Voie : SARL
Code postal / Commune : 13400 AUBAGNE
Pays : France

N° consultation du téléservice : 2023110304976D95
Référence de l'exploitant : 2344064517_234401RD702
N° d'affaire du déclarant : 310802965
Personne à contacter (déclarant) : CHANOUX Elacra
Date de réception de la déclaration : 03/11/2023
Commune principale des travaux : 13860 PEYROLLES EN PROVENCE
Adresse des travaux prévus : Chemin de Piantain

Coordonnées de l'exploitant :
Raison sociale : ENEDIS_DR_PADS_EXPLOITANTS_RESEAUX.et
Personne à contacter :
Numéro / Voie :
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 13591 AIX EN PROVENCE
Tél. : +33442295998 Fax : +33972569698

Éléments généraux de réponse
 Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
 Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
 Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : EL (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois : DC25/051622
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
Veuillez contacter notre représentant : CALAMEL Remy Tél. : +33 488788098
NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages
 Plans joints : Références : Echelle : Date d'édition : Sensible : Prof. régl. mini : Matériau réseau :
NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.
 Révision sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : à _____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclutif : _____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) a.
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement «
(1) : Recueil d'information est fournie sur le plan joint. (2) pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité
Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévus sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'attente des travaux déclarés.
Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques : Chapitre 3.1, 6.1 et 6.2 du guide (Fascicule 2)
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, indiquez si la mise hors tension est : possible impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre : Suite à l'évaluation de la distance d'approche entre vos travaux et nos ouvrages, veuillez vous reporter au document joint "Recommandations Enedis et protection"
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages
En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0176614701
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) : SDIS des Bouches du Rhône 0491284747

Responsable du dossier : Remy Carine
Nom : Remy Carine
Désignation du service : Pôle DICT Réseaux
Tél. : +33 442295998
Signature de l'exploitant ou de son représentant : Remy Carine
Signature :
Date : 06/11/2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 4

Format - N° de consultation
A3_2023110304976D95

Plan d'ensemble des réseaux
aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages
Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
03/11/2023

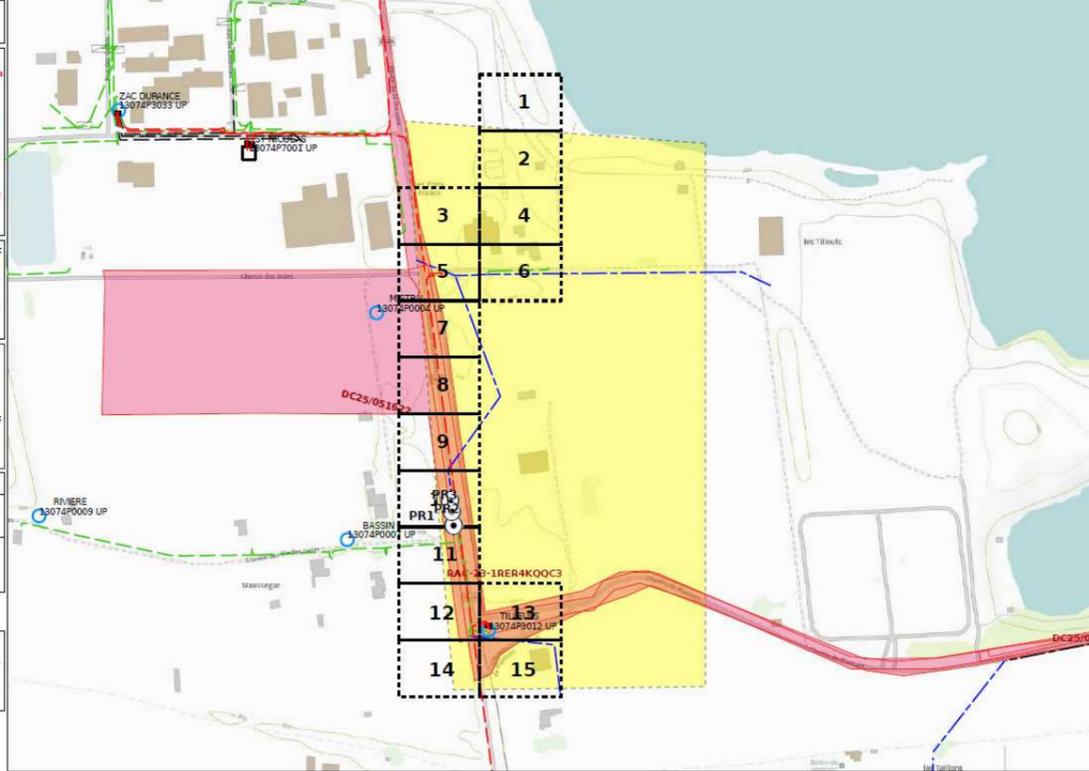
Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C. S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

Emprise de vos travaux
Zone de Travaux Impactant le Sol
Projet de travaux Enedis
Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Réseau électrique
BT : Aérien, Torsadé, Souterrain
HTA : Aérien, Torsadé, Souterrain, Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».



Format - N° de consultation
A3_2023110304983D46

Plan d'ensemble des réseaux
aériens et souterrains - CARTE A

Numéro Dommage aux ouvrages
Tel : 01 76 61 47 01

Plan édité le :
03/11/2023

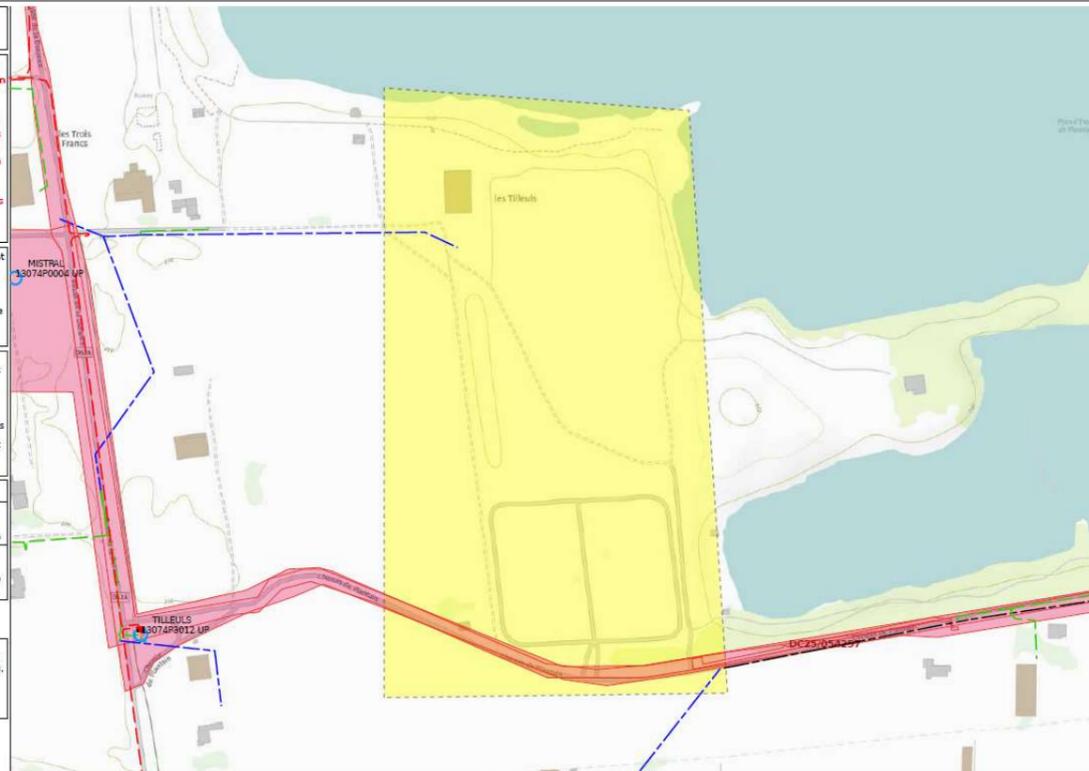
Les réseaux susceptibles d'être présents sur le plan d'ensemble sont :
• Les réseaux aériens (uniquement sur ce plan)
• Les réseaux souterrains leur positionnement plus précis est détaillé dans la suite du document.
La majorité des branchements reliés à ces réseaux ne sont pas représentés sur ce plan.

Sur ce plan les ouvrages sont en classe C. S'ils sont représentés dans les plans des réseaux souterrains, il faudra alors se baser sur la classification indiquée dans ces plans

Emprise de vos travaux
Zone de Travaux Impactant le Sol
Projet de travaux Enedis
Au moins un réseau est absent dans les plans de détails

Réseau électrique
BT : Aérien, Torsadé, Souterrain
HTA : Aérien, Torsadé, Souterrain, Galerie

Pour plus de détails sur la compréhension de ce plan, voir la notice jointe « Lire et Comprendre un plan Enedis ».







Récépissé de DT
Récépissé de DICT



Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4^{ème} partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEV116359A)

Destinataire

- Récépissé de DT
- Récépissé de DICT
- Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : LANGLOIS ETUDE INGENIERIE/CHIARA INGENIERIE S.
Complément / Service :
Numéro / Voie : Parc Saint Lambert 650 Chemin de l'Aumône Vieille
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 13400 AUBAGNE
Pays :

N° consultation du téléservice : 2,0,2,3,1,1,0,3,0,4,9,7,6,D,9,5
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 310802965
Personne à contacter (déclarant) : CHAMOIX Pierre
Date de réception de la déclaration : 3 / 11 / 2023
Commune principale des travaux : PEYROLLES EN PROVENCE
Adresse des travaux prévus : Chemin de Plantain 13800

Coordonnées de l'exploitant :
Raison sociale : Orange J1
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 16,9,1,3,4 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0,4,9,7,4,6,1,6,0,0 **Fax :**

Éléments généraux de réponse

- Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettant pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- Il y a au moins un réseau/ouvrage concerné (voir liste jointe) de catégorie : TL _____ (voir liste des catégories au verso)

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
 Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.
 Veuillez contacter notre représentant : _____ Tél. : _____
 NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

Plans joints : Références : _____ Echelle(s) : _____ Date d'édition(s) : _____ Sensible : cm cm
 NB : La date de création A, B ou C figure dans les plans.
 Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : Date retenue d'un commun accord : _____ à _____ h _____
 ou Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : _____ / _____ / _____)
 Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
 (en cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exception prévus dans la réglementation) (1)
 Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affumoirs variables et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatisés supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)
 (1) : Boutafat il n'est pas à fournir sur le plan joint. (2) : pour les réseaux et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des données techniques et travaux particuliers dans le dossier.

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques générales en fonction des réseaux et des techniques de travaux prévues sont consultables sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr
 Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :
Liaison fort trafic
 Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
 Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : possible impossible
 Mesures de sécurité à mettre en œuvre : CODE 3 ; si nécessité d'un complément d'information sur la localisation de nos ouvrages, votre contact est : pdcs.alo@orange.com
Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0,9,1,0,3,0,0,1,1,1
 Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 15 ou le 112)

Responsable du dossier
 Nom : Orange
 Désignation du service : POLE RDT/RDICT
 Tél. : 0,4,9,7,4,6,1,6,0,0

Signature de l'exploitant ou de son représentant
 Nom du signataire : Orange
 Signature :
 Date : 3 / 11 / 2023 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 1



Le 07-07-2017 au 6 janvier 2019 modifié relative à l'information, aux risques et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes dépositaires du formulaire.



Cadarache, le 4 septembre 2023

Objet : DT/DICT Concernée par l'itinéraire ITER

N/Réf : AIF-2023-068-CCITI

Affaires suivies par : Olivier Furet ou René Clerc

☎ 04.42.25.35.51 ou 06.80.78.15.88

☎ 04.42.25.35.88 ou 06.49.38.09.58

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, je vous informe que les travaux que vous envisagez concernent l'itinéraire ITER, et qu'il vous faut donc, en plus des éventuelles consignes formulées par les gestionnaires habituels, respecter les prescriptions suivantes :

- La génératrice supérieure des conduites enterrées doit être située à au moins 0,90 m de profondeur par rapport au revêtement. Dans le cas contraire, une protection particulière (cavalier) doit être calculée et confectionnée. Sauf dérogation particulière, les tranchées longitudinales ou transversales sur chaussée et accotement, devront être rebouchées en fin de journée.
- Le compactage du remblai doit être réalisé soigneusement par couche ne devant pas excéder 20 cm d'épaisseur et l'objectif à atteindre pour la partie supérieure du remblai est de niveau Q2 à minima.
- Les regards doivent être positionnés en priorité à l'extérieur de la bande de roulement du convoi. Si cela n'est pas possible, ils doivent être au minimum de classe D400, trafic intense.
- Les ilots sur chaussée ne doivent pas excéder une hauteur de 5 cm par rapport au terrain naturel et doivent être remplis de béton C25/30 sur une profondeur de 25 cm sans bombage ni pente.
- Les bordures franchies par les convois ne doivent pas présenter une hauteur de vue de plus de 5 cm.
- Le Gabarit aérien maximum des convois est de 13 mètres de large, aussi, la signalisation verticale et tout mobilier urbain devront être placés à 6,50 m de l'axe de la chaussée. Dans le cas contraire, ils devront être amovibles (exemple : signalisation de police sur fourreau ou boulonnerie accessible).
- La végétation plantée le long de l'itinéraire doit respecter le gabarit aérien afin de ne pas entraver le passage des convois.

Le passage des convois ITER étant toujours prioritaire. Les différentes phases de votre chantier devront être adaptées afin de toujours permettre leur passage en veillant à ne pas laisser d'engins stationnés et ne pas stoker de matériaux, en bordure immédiate de la voie (+6,50 m de l'axe de chaussée) sans l'accord de la CCITI.

Enfin, la circulation des convois ITER est programmée pour plusieurs années, il est donc impératif que vous vous rapprochiez de la Cellule de Coordination de l'itinéraire de Transport ITER (Coordonnées en tête de courrier) au minimum 48h00 avant le démarrage de votre chantier, afin de prendre connaissance du planning des convois et de vous assurer que votre programme de travaux est compatible avec le libre passage de la remorque.

Des informations sur les conditions de circulation des convois sont aussi disponibles sur le site internet <http://www.itercad.org/>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la Cellule de Coordination de
l'itinéraire de Transport ITER

OSTYN Gilles
 Signature numérique de
 OSTYN Gilles
 Date : 2023.09.04
 08:33:16 +02'00'

Gilles OSTYN